

§

Une lettre de M. Paterné Berrichon.

Paris, le 23 janvier 1911.

Mon cher Vallette,

M. Izambard prétend aujourd'hui que *le Cœur volé* (où a-t-il vu que j'en aurais fait une inutile glose ?) lui fut envoyé de Charleville le 13 mai 1871, dans une lettre dont il cite une phrase fort caractéristique de l'état d'âme de Rimbaud à ce moment. Il possède donc encore cette lettre. Alors, comment se fait-il que, dans le passage de sa chronique cité en ma lettre au *Mercure* du 1^{er} janvier, il ait déclaré n'être plus en possession de la chose ?

Selon son dire de 1893, la lettre d'envoi du *Cœur volé* contenait la « théorie du voyant ». Voilà qui'il eût été supérieurement intéressant de connaître par le texte ! Mais aucune corrélation possible ne me semble exister entre la phrase révélée de la lettre du 13 mai et la théorie du voyant. Rimbaud se trouvait en effet à Charleville, dans sa famille, les 13 et 14 mai 1871 : cela, je le sais mieux que les « amis » de Rimbaud. Est-ce que la lettre à laquelle fait allusion M. Izambard n'aurait pas contenu plutôt *le Chant de guerre parisien* ?

Malgré l'abondante documentation et l'ardente attention qui m'ont permis de fixer la date du *Cœur volé* et son lieu d'inspiration, je n'hésiterais pas à rectifier — qu'on-le veuille bien croire — si M. Izambard apportait une preuve matérielle d'erreur. Mais, jusqu'ici, je n'ai lu de lui, à ce propos, que des allégations d'une légèreté désespérante, se contredisant et ne pouvant en rien détruire l'argumentation, encore inédite d'ailleurs, par laquelle j'établis en outre les causes et les faits de la rupture violente de Rimbaud avec son professeur de rhétorique.

J'ai déjà dit la raison qui m'empêchait de répondre aux attaques personnelles de M. Izambard. Cette raison subsiste, renforcée.

Recevez, mon cher Vallette, mes meilleures cordialités.

PATERNÉ BERRICHON.

§

L'Art et la Morale. — M. Bérenger et la Ligue contre la licence des rues font une campagne contre les œuvres immorales et veulent faire édicter des lois nouvelles. La question difficile à résoudre est de savoir le moment où une œuvre commence à être immorale. Ce qui prouve avec quelle prudence il faut procéder en cette matière, c'est l'accueil qui fut fait au groupe de *la Danse* de Carpeaux quand il fut placé à l'Opéra. *Paris-Journal* a reproduit récemment une lettre que reçut alors M. Garnier, architecte de l'Opéra, et où un abonné déclarait qu'il ne conduirait plus ses filles « dans un monument dont l'enseigne est celle d'un mauvais lieu ». M. Garnier reçut bien d'autres lettres ; il a raconté lui-même dans son livre sur l'Opéra à quelles manifestations extraordinaires de pudeur outragée donna lieu le groupe de *la Danse* : « Les vieillards érotiques, a écrit M. Garnier, s'arrêtaient avec complaisance devant ces figures de femmes sans pudeur ; les jeunes gens souriaient ou jetaient des quolibets en passant devant cette ronde de danseuses échevelées ; les mamans écartaient leurs fils de la façade de l'Opéra, et les tartufes baissaient obliquement les yeux en présence de cette orgie de formes matérielles. On disait enfin qu'auprès de cette

débauche vivante les statues de toutes les Vénus et même celle de l'Herma-phrodite étaient sujets de sainteté, et que leur place dans une église paraîtrait plus naturelle que la place de ce groupe maudit sur la façade d'un théâtre. »

Ce mouvement d'opinion, qui indiquait les préoccupations spéciales de ceux qui regardaient alors le groupe de Carpeaux, était né naturellement d'une campagne de presse faite au nom de la morale. Si cette campagne avait été admirative, au nom de l'art, il est probable que l'œuvre de Carpeaux aurait été regardée avec plus d'innocence. Aujourd'hui personne ne fait plus attention à l'immoralité prétendue de ce groupe et les indignations de jadis paraissent ridicules.

La campagne faite contre le groupe de Carpeaux était seule immorale puisqu'elle enseignait avec indignation une certaine manière de regarder cette œuvre d'art, manière qui n'était pas la bonne, et qui, elle, était en effet immorale.

Mais voici une lettre reçue par M. Garnier, peut-être plus amusante encore que celle qui fut récemment publiée :

Monsieur,

Sans doute, il y a du beau dans le groupe de Carpeaux.

Mais il y a plusieurs genres dans l'ordre du beau et l'Académie de musique est-elle un lupanar ?

Si M. Carpeaux a cru pouvoir se dispenser de représenter, sur la façade du premier théâtre du monde, l'idéal de la grâce et de la distinction et du haut style dont les Taglioni, les Essler, les Livry furent les types charmants, du moins eût-il pu donner quelque chose de mieux que cette espèce de danse macabre où des pouffasses de barrière des plus communes opèrent leur descente de la Courtille en poursuivant leur ronde pesante autour d'un balochard effronté et narquois !

Encore si la grâce des mouvements et des posés y était ! — Mais rien ! rien ! rien ! Après cela M. Carpeaux sait-il ce que c'est que le style, la haute école et le goût ?

Disons tout de suite que c'est le style de notre époque — du Bas Empire, — le style de la décadence de l'art et de celle des mœurs qui se suivent toujours.

Le style des... Grecs.

27 août 1869.

« Le style des... Grecs » est à lui seul tout un poème.

§

La Philosophie de M. Bergson et le Pragmatisme, douze leçons de M. Pierre Lasserre à l'Institut d'Action Française, 33, rue Saint-André-des-Arts. Ce cours a commencé le 23 janvier et se continue tous les lundis. M. Lasserre se propose d'étudier dans sa méthode et ses principes, comme dans les applications pratiques qu'elle comporte ou qui en sont proposées, la philosophie de M. Bergson. On recherchera ce qu'elle est, ce qu'elle vaut, où elle conduit.

§

Une conférence sur Paul Verlaine. — La prochaine conférence de la Société des Amis de Carrière sera faite par Charles Morice, le 2 février, à 8 heures et demie du soir, à la mairie du 6^e arrondissement, place Saint-Sulpice. Sujet : Paul Verlaine.

§

Prix littéraires. — Le prix annuel de l'Association de la Critique